



Demande (ou renouvellement) de licence FFBT et d'adhésion à FRANCE TIR SPORTIF

A remplir et envoyer avec les documents demandés à :

FRANCE TIR SPORTIF – 1422 Route de Grasse – 06600 ANTIBES

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Numéro de téléphone :

Courriel :

Licence FFBT

Pièces à fournir pour une première demande :

- La fiche de demande de licence renseignée et signée
- Une pièce d'identité recto / verso
- Un justificatif de domicile
- Une photo d'identité
- Un certificat médical de moins de trois mois certifiant que la personne ne présente pas de contre-indication à la pratique du ball-trap y compris en compétition.
- Une autorisation parentale pour les enfants mineurs
- Un chèque de 100 € (licence FFBT + adhésion club) établi à l'ordre de FRANCE TIR SPORTIF.

Renouvellement de licence :

- La fiche de demande de licence renseignée et signée
- Un justificatif de domicile (*si le domicile a changé*)
- Un certificat médical de moins d'un an certifiant que la personne ne présente pas de contre-indication à la pratique du ball-trap, y compris en compétition.
- Une autorisation parentale pour les enfants mineurs.

L'ensemble des pièces est à adresser par courrier à

FRANCE TIR SPORTIF – 1422 Route de Grasse – 06600 ANTIBES